



PROVINCE DE QUÉBEC ÉCOLE DU TRIOLET

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le **12 février 2024 à 18 h 30**
au salon du personnel du pavillon 1.

PRÉSENCES

Allard, Marie-Pierre, parent
Baillargeon, Dominique, membre personnel de l'école
Beaulieu, Vincent, membre personnel de l'école
Bélanger, Julie, parent
Boucher, Nathalie, membre personnel de l'école
Boutin, Marc, membre personnel de l'école
Desnoyers, Lyne, parent
Gallagher, Alisson, membre personnel de l'école
Gendreau, Sylvie, membre personnel de l'école
Gosselin, Claude F., membre personnel de l'école
Iordache, Ioana Alexandra, parent substitut
Landry, Isabelle, parent
Lessard, Michel, directeur
Marcoux, Marie-Christine, parent
Soucy, Marylène, membre personnel de l'école

ABSENCES

Antonucci, Giovanni, parent
Lapointe, Raphaëlle, élève
Marcil, Simon, parent
Piatera, Véronique, membre personnel de l'école
Plante, Caroline, parent

INVITÉE

Lachapelle-Tavares, Rosemarie, stagiaire de madame Claude F. Gosselin

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Julie Bélanger, présidente, souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est lu et déposé.

Madame Julie Bélanger souligne que Marylène Soucy remplacera Julien Lecours-Cyr comme membre du personnel.

Le point 6.2 est reporté au point 8.4 pour un sujet d'information et non d'adoption.

Il est proposé par monsieur Vincent Beaulieu, appuyé par madame Marylène Soucy :

- QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté en y apportant les modifications précitées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Arrivée de madame Lyne Desnoyers à 18h40

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École du Triolet**

N° de la résolution
ou annotation

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 18 DÉCEMBRE 2024

Le procès-verbal est déposé et les membres en ont pris connaissance.

- Madame Marie-Pierre Allard propose que les corrections grammaticales ou touchant la mise en forme soient envoyées directement à la secrétaire s'il y a lieu et cette proposition est acceptée par les membres.

Elle demande aussi le coût total des frais chargés en Santé globale.

Michel Lessard répond que les coûts pour les 2^e et 3^e secondaire passent de 750\$ à 850\$ et pour les 4^e et 5^e secondaire de 800\$ à 900\$.

- Au point 9.3, le nom de Lyne Desnoyers sera remplacé par celui de Marie-Pierre Allard

Il est proposé par madame Alisson Gallagher, appuyée par madame Julie Bélanger :

➤ QUE le procès-verbal de la réunion du 18 décembre 2023 soit adopté en y apportant les corrections nommées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 18 DÉCEMBRE 2023

4.1 Amendement au budget 2023-2024 (pour adoption)

La révision budgétaire est présentée. L'allocation du budget relié au fonctionnement général (catégorie 10) s'est vu diminuer en raison de l'augmentation des allocations prévues aux mesures dédiées.

Il est proposé par madame Nathalie Boucher, appuyée par madame Sylvie Gendreau :

➤ QUE l'amendement au budget 2023-2024 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. QUESTION DU PUBLIC

Pas de public.

6. SUJETS À ADOPTION OU APPROBATION

6.1 Approbations par courriel

6.1.1 Sport-études hockey (courriel envoyé le 12 janvier)
Approuvée le 12 janvier 2024

6.1.2 Sport-études basketball (courriel envoyé le 19 janvier)
Approuvée le 19 janvier 2024

6.1.3 Sport-études hockey (courriel envoyé le 2 février)
Approuvée le 2 février 2024

CE-23/24-35

CE-23/24-36

CE-23/24-37

CE-23/24-38

CE-23/24-39

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École du Triolet**

N° de la résolution
ou annotation

6.2 Sanction des études : Règles de passage de niveau 2024-2025

Reporté au point 8.4.

6.3 Journée sans uniforme du 14 février au profit du conseil des élèves

Les élèves pourront se présenter à l'école sans l'uniforme au coût de 1\$ et les profits de cette journée iront au conseil des élèves pour différents projets.

Il est proposé par monsieur Vincent Beaulieu, appuyé par madame Marie-Christine Marcoux :

- QUE la journée sans uniforme du 14 février soit adoptée telle que présentée.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

6.4 Demande de bris horaire pour l'évaluation en français du 5^e secondaire avec Outil informatique le 20 mars AM

Il y aura bris horaire pour familiariser les élèves du 5^e secondaire à l'évaluation du français écriture avec outil informatique. L'objectif de cette pratique est d'amener l'élève à faire l'épreuve à l'ordinateur afin d'éviter de faire à la main le brouillon, la correction et le propre.

Il est proposé par madame Sylvie Gendreau, appuyée par madame Lyne Desnoyers :

- QUE la demande du bris horaire pour l'évaluation en français du 5^e secondaire avec outil informatique soit adoptée telle que présentée.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

6.5 Tableau des sorties des élèves en Sport-études et situation des tournois et championnats

Le tableau des nouvelles sorties des élèves en Sport-études est déposé.

Des demandes d'approbation par courriel seront sûrement envoyées d'ici-là prochaine rencontre du conseil d'établissement vu les horaires des tournois et championnats non fixés pour le moment.

Il est proposé par madame Dominique Baillargeon, appuyée par madame Iaona Alexandra Iordache :

- QUE le tableau des sorties en Sport-études et les situations des tournois et championnats soient approuvés tels que présentés.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CE-23/24-40

CE-23/24-41

CE-23/24-42

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT École du Triolet

N° de la résolution
ou annotation

6.6 Activités éducatives nécessitant un changement à l'horaire ou un Déplacement à l'extérieur des terrains de l'école

6.6.1 Sorties inscrites au tableau

Le tableau des nouvelles demandes d'activités éducatives nécessitant un changement à l'horaire ou un déplacement à l'extérieur des terrains de l'école est présenté.

Il est proposé par madame Claude F. Gosselin, appuyée par madame Lyne Desnoyers :

- QUE le tableau des activités éducatives nécessitant un changement à l'horaire ou un déplacement à l'extérieur des terrains de l'école soit approuvé tel que présenté.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

6.6.2 Précision concernant les sorties en robotique

- La précompétition qui avait lieu le 23 février aura lieu le 17 février à Bedford, New Hampshire aux États-Unis.
- L'enceinte du Stade olympique étant fermée, la compétition First Robotics du 28 et 29 février aura lieu au Collège Regina Assumpta de Montréal.

Il est proposé par madame Marylène Soucy, appuyée par madame Julie Bélanger :

- QUE les changements de date et lieu pour les sorties en robotique soient approuvés tels que présentés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.6.3 Ajout d'une activité de financement voyage au Costa Rica

Une diminution du nombre d'élèves participant fait élever le coût du voyage au Costa Rica. Une activité de poker est donc ajoutée au souper spaghetti pour un plus grand financement.

Il est proposé par monsieur Vincent Beaulieu, appuyée par madame Isabelle Landry :

- QUE l'ajout d'une activité de financement pour le voyage au Costa Rica soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.7 Demande de bris horaire pour l'activité en lien avec l'éclipse solaire du 8 avril 2024

Les enseignants du département de sciences, responsables de l'activité éducative, demandent un bris horaire à partir de 14h15 et la période 4, pour que les élèves puissent observer l'éclipse solaire du 8 avril.
Des lunettes de protection seront fournies à tous les élèves et les employés de l'école.

Il est proposé par madame Nathalie Boucher, appuyée par madame Sylvie Gendreau :

- QUE la demande de bris horaire pour l'activité en lien avec l'éclipse solaire du 8 avril 2024 soit approuvée telle que présentée.

CE-23/24-43

CE-23/24-44

CE-23/24-45

CE-23/24-46

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT École du Triolet

N° de la résolution
ou annotation

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. SUJET DE CONSULTATION

7.1 Consultation projet éducatif 2023-2027 (forces, défis et objectifs)

La direction nous informe des résultats de la consultation de janvier dernier avec son personnel sur les points forts et des défis de l'école :

- Les points forts :
 - Le taux de réussite pour l'ensemble des épreuves uniques de 4^e et 5^e secondaire en vocation (88%)
 - Le taux de qualification pour les programmes de formation axés sur l'emploi (82%)
 - Environnement de qualité, en bon état et propre
 - Bon climat de confiance et de complicité entre le personnel expérimenté et les nouveaux (84%)
 - Les élèves se sentent en sécurité (91%)
 - Une bonne participation à la vie scolaire (83%)

- Les défis à travailler :
 - Faible taux de réussite en général des matières à sanction au parcours régulier (60%)
 - Faible taux de diplomation annuelle au parcours régulier (66%)
 - 35% des élèves perçoivent que les adultes n'interviennent pas si un élève est exclu ou ridiculisé.

Objectifs présentés à la suite des orientations du PEVR du centre de services scolaire :

- **Orientation 1** : Augmenter la réussite au parcours régulier.
 - Objectif 1 : Augmenter le taux de réussite en français écriture du 2^e et 5^e secondaire.
 - Objectif 2 : Augmenter le taux de réussite en raisonnement mathématique à l'épreuve commune de la 2^e secondaire et à l'épreuve ministérielle CST de la 4^e secondaire.
- **Orientation 2** : Augmenter le taux de diplomation au parcours régulier.
 - Objectif 3 : Augmenter le taux de diplomation annuel (DES) des élèves du parcours régulier.
- **Orientation 3** : Assurer un milieu de vie sain, motivant et sécuritaire.
 - Objectif 4 : Augmenter le sentiment de sécurité et de bien-être des élèves à l'école.

L'élaboration du projet éducatif 2023-2027 est toujours en développement. Il sera finalisé et présenté au conseil d'établissement à la prochaine rencontre du 8 avril prochain.

8. SUJETS D'INFORMATION

8.1 Loi ministérielle sur l'interdiction des cellulaires sur temps de classe

- Même si le code de vie du Triolet ne permettait pas déjà les cellulaires, les enseignants sont maintenant tenus de mettre en application cette règle.
- Quelques enseignants permettent le cellulaire en classe à des fins pédagogiques, selon la directive ministérielle, mais d'autres n'interviennent pas dans le cas où l'élève est en possession d'un cellulaire sans permission, ce qui remet en question la règle sur l'interdiction des cellulaires. Une mise au point est à venir pour unifier la règle.

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT École du Triolet

N° de la résolution
ou annotation

8.2 Mouvement de personnel

Beaucoup de personnel à remplacer. La recherche de candidats est plus difficile dû à la rareté de suppléants. Le suppléant non légalement qualifié est une bonne solution pour le moment, en mettant en place des enseignants mentors pour les accompagner.

8.3 Info travaux 2024

- Remplacer les chambres froides près de la cafétéria cet été.
- Le projet de la piscine se poursuit et on souhaite sa réouverture à la rentrée.
- Le débarcadère d'autobus sera refait à neuf cet été.

8.4 Sanction des études : Règles de passage de niveau 2024-2025

Les règles de passage de niveau pour 2024-2025 sont lues et présentées. Les règles sont sensiblement les mêmes que l'année précédente. La direction fera suivre le document aux membres et ils pourront en prendre connaissance.

9. COURRIERS ET NOUVELLES

9.1 Conseil des élèves

La représentante Raphaëlle Lapointe est absente.

9.2 De la présidente

Julie Bélanger nous fait part d'une lettre qu'elle a reçue d'un parent concernant l'habillement du Triolet.

Une confusion s'est installée sur les différents uniformes portés. Une ligne de vêtement est destinée aux sports et ne peut être portée à l'école en dehors de leur programme sportif. Julie Bélanger fera le suivi avec le parent.

Une discussion s'en suit et l'appartenance des élèves à l'école à travers leur uniforme est aussi nommée. Une négociation pourra être faite avec le conseil des élèves et les responsables des sports.

9.3 De la représentante du comité de parents

Caroline Plante étant absente, madame Julie Bélanger nous rend compte du résumé de la rencontre du conseil administratif du CSSRS.

- La recommandation du comité de parents sur les montants d'argent non réclamés émanant du retour collectif sur les achats des frais scolaires, va dans le sens de la formule proposée par monsieur Donald Landry, secrétaire général du CSSRS : que les écoles défavorisées reçoivent un pourcentage d'argent plus élevé, mais que les sommes non dépensées soient rapatriées et distribuées dans les écoles défavorisées.

Monsieur Landry explique que les enjeux comptables et administratifs pourraient rendre la chose ardue mais le comité de parents maintient toutefois sa recommandation.

- Toutes les écoles du CSSRS sont conformes à la directive provenant du Ministère concernant les appareils électroniques.
- La loi sur la protection des informations personnelles à la rubrique pour la

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT École du Triolet

N° de la résolution
ou annotation

photo lors de l'inscription scolaire a été modifiée. Les photos seront utilisées à des fins d'identification pour l'autobus, la carte étudiante et Mozaïk, renseignements jugés essentiels.

9.4 De la direction

- Pour la semaine de la persévérance scolaire du 12 au 16 février, des chocolats chauds ont été distribués aux élèves. Des certificats et des cartes postales ont été remis aux élèves par les enseignants.
- 77 élèves et accompagnateurs sont à Banff présentement pour le voyage du programme Santé Globale.

9.5 Du personnel

- Madame Nathalie Boucher nous mentionne l'ouverture des Jeux du Québec avec la flamme au complexe sportif Thibault GM.
- 2 championnats provinciaux au volleyball féminin ont été remportés et une activité spéciale est organisée pour souligner ces victoires.
- Le championnat régional au jeu d'échecs a été remporté par un de nos élèves.
- Une pièce de théâtre sera présentée au mois de mai avec les élèves du Triolet.
- Une activité a eu lieu avec le club de lecture qui consistait à faire une poésie avec les titres de romans.
- La brigade culinaire prépare différentes collations qui seront distribuées dans les prochaines semaines.
- Bonne participation pour la journée blanche à venir.

9.6 De la fondation

Le tournoi de golf annuel aura lieu le lundi 23 septembre 2024 au Club de golf Venise.

10. QUESTIONS DIVERSES

Pas de question.

11. FIN DE LA SÉANCE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par madame Claude F. Gosselin, appuyée par madame Lyne Desnoyers :

- QUE la séance soit levée à 21h04.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Prochaine rencontre : Le lundi 8 avril 2024

Julie Bélanger, présidente

Michel Lessard, directeur

CE-23/24-47